

**DÉLIBÉRATION
DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
DU CONSEIL ACADÉMIQUE D'AVIGNON UNIVERSITÉ
N°CFVU-2021-070**

SÉANCE DU 16 JUIN 2021

**POINT 3.11
AVIS SUR LA LISTE DES FORMATIONS AUTORISÉES À OUVRIR POUR
L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2021-2022**

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU), en sa séance du 16 juin 2021, sous la présidence de Monsieur Ange Polidori, Vice-président en charge de la formation et de la vie universitaire d'Avignon Université,

Vu le code de l'éducation et notamment son article L712-6-1-I,
Vu l'arrêté du 22 mai 2018 accréditant l'Université d'Avignon en vue de la délivrance de diplômes nationaux,
Vu les arrêtés modificatifs en date du 9 avril 2019, 30 avril 2019, 14 août 2019 et 10 juillet 2020 accréditant l'Université d'Avignon en vue de la délivrance de diplômes nationaux,
Vu les statuts d'Avignon Université modifiés et approuvés le 21 mai 2019,
Considérant les modifications apportées en séance,

Après en avoir délibéré,

La CFVU émet un avis favorable sur la liste des formations autorisées à ouvrir pour l'année universitaire 2021-2022, telle qu'annexée à la présente délibération.

Avis de la CFVU : favorable à l'unanimité.

**Membres composant la commission : 32
Membres présents (14) ou suppléés (11) : 25
Membres absents et non suppléés : 7**

Avignon, le 17 juin 2021

**Service des affaires générales
et institutionnelles**

Affaire suivie par
Ange POLIDORI

Téléphone
+33 (0)4 90 16 28 09

Courriel
vice-president-cfvu@univ-avignon.fr

AVIGNON UNIVERSITE
Campus Hannah Arendt
74 rue Louis Pasteur
84 029 Avignon cedex 1
Tél. +33 (0)4 90 16 28 09
sagi@univ-avignon.fr

Le Président d'Avignon Université

